Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2026 - 21336 - 2006 B 01471 - 491 364 923 - A.G.M.

Copie Conforme
Le représentant légal

AGM
Comptes annuels
au 31 décembre 2025

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : EURL AGM — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 105 BLD FELIX TURI 13730 SAINT VICTORET

Numéro SIRET * : 49136492300012 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	2 228	016 2 228		
	Immobilisations corporelles *		028	25 426	030 21 753	3 673	5 408
	Immobilisations financières * (1)		040	1 062	042	1 062	1 062
	Total I (5)		044	28 716	048 23 981	4 735	6 470
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	16 209	052	16 209	85 746
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	84 144	070	84 144	11 733
		Autres * (3)	072	7 729	074	7 729	9 851
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084		086		
	Total II		096	108 082	098	108 082	107 330
	Total général (I+II)		110	136 798	112 23 981	112 817	113 800

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 800	800
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 24 830	21 096
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 4 478	3 734
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 38 107	33 630
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 12 984	24 871
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 21 596	12 772
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169 28 365)	172 40 100	40 689
	Comptes courants d'associés	173 31	
	Autres dettes	175	1 838
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 74 710	80 170
	Total général (I + II + III)	180 112 817	113 800

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise EURL AGM — Néant

				Exercice N clos le 31 12 2025	Exercice N-1 clos le 31 12 2024
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : services *	217	218	560 296	497 081
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(75 680)	(14 832)
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	3 000	6 000
	Autres produits		230	98	8
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	487 714	488 258
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	22 707	77 257
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	123 633	80 685
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(6 143)	(6 092)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 4 542 - immobilier)		242	242 071	212 199
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 2 126)	243	244	6 643	1 768
	Rémunérations du personnel *		250	72 348	78 778
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	252	16 719	33 273
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	1 735	1 358
	Dotations aux dépréciations		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	72	3 016
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	479 783	482 242
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	7 931	6 015
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	3	
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	593	618
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		135
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 863	1 529
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	4 478	3 734
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 478	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	11 426	
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	2 997	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		330	184	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 octies) 986				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987				
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127				
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181				
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345				
	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	Créance due au report en arrière du déficit 346				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	19 085	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	19 085	372

Cegid Quadra

Copie Conforme
Le représentant légal

A.G.M.
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 8.000 euros
Siège social : 105 boulevard Félix Turi
13730 SAINT VICTORET

R.C.S. AIX EN PROVENCE B 491 364 923

I – DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2026 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 4.478 euros au poste « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices :

Exercices clos le	*Dividendes bruts distribués Eligibles à l'abattement*
31/12/2024	Néant
31/12/2023	23.478 euros
31/12/2022	32.005 euros

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2026

Le Président

AG